



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Aux présidentes et présidents de parlement

Genève, le 23 mars 2026

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir d'inviter les membres de votre parlement à participer au Dialogue parlementaire organisé le mercredi 20 mai 2026, en marge de la 79^e Assemblée mondiale de la Santé, qui se tiendra du 18 au 23 mai 2026 à Genève (Suisse). L'Assemblée mondiale de la Santé est l'organe décisionnel suprême de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Elle se réunit chaque année afin de définir les priorités et les politiques mondiales en matière de santé. Le Dialogue parlementaire est organisé conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) et l'OMS.

Dans le cadre de leur partenariat de longue date, l'UIP et l'OMS œuvrent à renforcer l'engagement parlementaire et à accroître la visibilité des parlements à l'Assemblée mondiale de la Santé. Ces efforts ont abouti à la mise en place, en 2025, du Dialogue parlementaire, une plateforme annuelle permettant aux parlementaires de s'associer aux travaux de l'Assemblée mondiale de la Santé et de débattre des grandes priorités de la santé mondiale avec les parties prenantes concernées.

Le Dialogue parlementaire sera ouvert aux parlementaires participant à l'Assemblée mondiale de la Santé au sein de leurs délégations nationales et se tiendra au Palais des Nations à Genève. Il sera axé sur les principales questions et décisions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée mondiale de la Santé et visera à définir des moyens pour les parlements de soutenir la mise en œuvre et le suivi de ces décisions. Les participants auront également l'occasion d'échanger avec des experts de la santé et d'explorer des pistes pour renforcer la coopération avec les acteurs concernés du secteur de la santé.

Les États membres participant à l'Assemblée mondiale de la Santé sont encouragés à inclure des parlementaires dans leurs délégations. Nous comptons sur votre soutien pour solliciter le ministère compétent et veiller à ce que des membres de votre parlement fassent partie de la délégation de votre pays et puissent participer au Dialogue parlementaire. Nous attirons votre attention sur le fait que l'UIP et l'OMS ne pourront pas fournir d'appui en ce qui concerne les démarches d'accréditation et les dispositions logistiques.

Des informations supplémentaires ainsi que la documentation concernant le Dialogue parlementaire seront disponibles sur la [page relative aux Événements en cours et à venir](#) du site web de l'UIP.

Nous nous réjouissons de la participation des membres de votre parlement au prochain Dialogue parlementaire organisé à l'occasion de l'Assemblée mondiale de la Santé à Genève.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.



M. Martin Chungong
Secrétaire général
Union interparlementaire



Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus
Directeur général
Organisation mondiale de la Santé